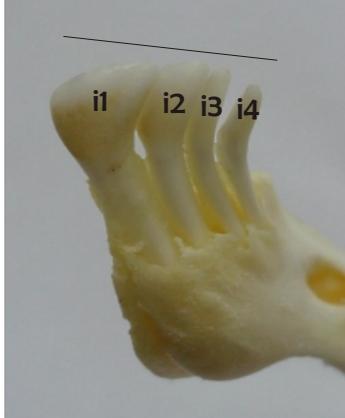


En période de chasse, comment distinguer facilement faon, bichette et biche à l'aide des incisives?



Faon



Les 4 petites incisives de lait (i1-i4) sont de même hauteur. La première incisive est un peu plus large que les trois autres.



Bichette



La première incisive définitive (l1) est présente. La deuxième (l2) apparaît au cours de la saison de chasse. Ces deux dents sont beaucoup plus larges que les incisives de lait et les dépassent en hauteur.



Biche (de 2 ans et plus)



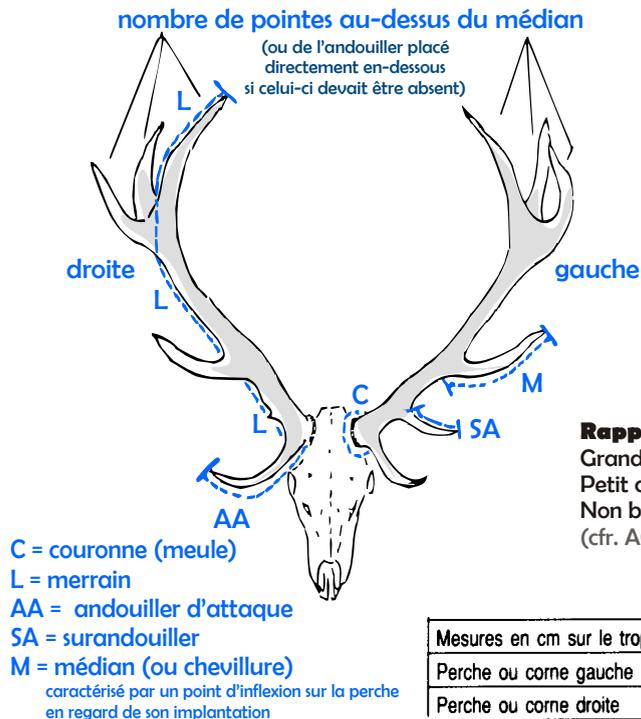
Les 4 incisives sont grandes et de même hauteur (l1-l4). Elles constituent la dentition définitive.



Comment décrire les perches d'un cerf?

Mesures informatives du constat de tir

Le **constat de tir** permet de caractériser le cerf boisé tiré en annotant les principales mensurations des andouillers. Ces mesures sont effectuées au centimètre près au moyen d'un mètre ruban et sont rapportées dans le tableau.



Mesures en cm sur le trophée	C	L	AA	SA	M
Perche ou corne gauche					
Perche ou corne droite					

Notion de pointure et définition du cor



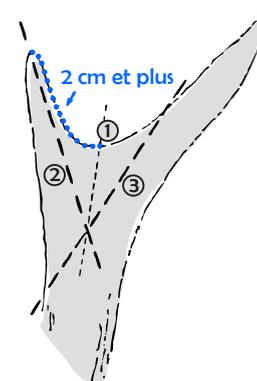
Par convention, la **pointure** d'un cerf se note par le nombre de cors comptabilisés par perche et multiplié par 2. Elle se note "gauche-droite" et éventuellement accompagnée de "SA" lorsque le cerf porte un surandouiller.

Dans l'exemple présenté ci-contre: 6 cors à gauche avec surandouiller et 5 cors à droite, soit 12SA-10

Espèce Cerf
Bracelet N°
<input type="checkbox"/> boisé
<input type="checkbox"/> cerf (g) (d) cors

Par **cor** (andouiller ou pointe) on entend toute excroissance mesurant **au moins 2 cm** (que le cor soit intact ou non); le point d'origine de cette mesure est situé au creux (1) (c'est-à-dire sur la bissectrice) de l'angle supérieur formé par le cor (2) et le bord de la perche dont il procède (3).

(cfr. article 3 - 5° de l'AGW du 11/05/2006 fixant les dates d'ouverture de la chasse 2006-2011)



Rappel

Grand cerf = cerf à chandelier bilatéral -> bracelet rouge

Petit cerf = tous les autres cerfs boisés -> bracelet mauve

Non boisé = biche(tte), faons des 2 sexes -> bracelet blanc

(cfr. AGW du 06/05/2004 - modific. plan de tir au cerf)